

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 26 MARS 2009

Présents :

Didier GUILLAUME – Jean-Yves PILLIER – Alain DAVASE– Catherine CLEMOT – Caroline ROBINEAU - Martine BEAUMONT – Michel COUTELET – Christian CUSSONNEAU — Dominique BILLY – Gabriel HUBERT

Absent :

Gilles FOULON

1. Budget principal

Compte de gestion et compte administratif 2008

Le compte de gestion, dressé par le receveur municipal, ainsi que le compte administratif, arrêté par Monsieur le Maire, ont été approuvés à l'unanimité. Ils font ressortir les résultats suivants :

... en section de fonctionnement : excédent de clôture de 148 398,30€,

... en section d'investissement : déficit de clôture de 43 489,69€,

Soit un excédent global de : 104 908,61€.

Affectation du résultat de fonctionnement 2008

Il a été décidé d'affecter la somme de 100 000€ du résultat de fonctionnement 2008 en investissement sur l'exercice budgétaire 2009.

Taux de la fiscalité locale 2009

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire, en 2009, les taux d'imposition 2008 à savoir :

- 10,13 % pour la taxe d'habitation,
- 13,35 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties
- 34,62 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 15,12 % pour la taxe professionnelle.

Subventions 2009

- Le Conseil Municipal a attribué, pour 4 918. euros, les subventions suivantes :
- Association «Familles Rurales» - Les Ulmes 1700€
- Association «Centre Social»/Malle à Jouer - Doué-la-Fontaine 1607€
- Démarches environnementales/particuliers de la commune 534€
- Groupement de Défense et de Protection des Cultures – Les Ulmes 200€
- Association «Centre de Soins» - Doué-la-Fontaine 155€
- Association de pêche – Les Ulmes 150€
- Mutuelle Nationale Territoriale 100€
- Ligue Nationale contre le Cancer 103€
- Association «Réseau Gérontologique du Saumurois» 103€
- Association des Petites Communes de Maine-et-Loire 90€
- Fondation du Patrimoine de Maine-et-Loire 50€
- AFORBAT – Angers 21€
- Lycée Robert d'Arbrissel – Chemillé 21€
- Centre de Formation d'Apprentis de la Chambre des Métiers – Joué-lès-Tours. 21€
- Lycée Professionnel et Technologique «Les Ardilliers» - Saumur 21€
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire 21€
- M.F.R. «La Riffaudière» - Doué-la-Fontaine 21€

Budget primitif 2009

Le Conseil Municipal a voté le budget primitif de l'exercice 2009 qui s'équilibre, en dépenses et recettes, pour une somme de 391 664.€ en section de fonctionnement et 227 658.€ en section d'investissement.

2. Budget annexe du lotissement

Compte de gestion et compte administratif 2008

Le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2008 ont été approuvés à l'unanimité. Ils font ressortir un excédent global de clôture de 21 851,51€.

Budget primitif 2009

Le budget de l'exercice 2009 qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de 77 311€ pour la seule section de fonctionnement, a été adopté, à l'unanimité.

3. Participation aux charges du restaurant scolaire

Le Conseil Municipal a sollicité une participation financière de 800€ auprès de la commune de Rou-Marson pour les charges de fonctionnement du restaurant scolaire au titre de l'année scolaire 2008/2009.

4. Indemnité de gardiennage de l'église

Le conseil Municipal a décidé de verser une indemnité au prêtre chargé du gardiennage de l'église, pour son montant maximal, fixé par circulaire de Madame la Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales du 27 janvier 2009, de 118,02€ pour l'année 2009.

5. Travaux de confortement de la salle d'animation de « La Maligny »

Le Conseil Municipal a approuvé le devis de l'entreprise LAROCHE concernant les travaux de confortement de la salle d'animation de «La Maligny» à réaliser, suite au diagnostic géotechnique réalisé par la Société SIC INFRA, qui s'élève à 12 712,28€ T.T.C.

6. Désignation d'un référent « Emploi formation »

Monsieur Alain DAVASE a été désigné, avec son accord, référent communal au sein de la commission «emploi formation» de la communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine.

7. Adhésion de la ville d'Angers au S.I.E.M.L.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable quant à l'adhésion de la Ville d'Angers au Syndicat Intercommunal des Energies de Maine-et-Loire pour la compétence obligatoire liée à l'électricité.

8. Aménagement de terrain communal

Le Conseil Municipal a approuvé le seul devis présenté, par l'EURL Christian RABINEAU, qui s'élève à 4 667,39€ pour la remise en état et la clôture du terrain communal où s'était installée une décharge sauvage.

9. Enquête publique portant sur la sablière

Monsieur le Maire a informé le Conseil que le rapport du commissaire enquêteur a été rendu, concluant en un avis favorable avec deux réserves et des recommandations. Il a précisé que le dossier est consultable en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.